

COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
COMMISSION DE GUYANE ET DE MARTINIQUE

en application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables

Spécialité GERIATRIE
(classement des candidats par ordre alphabétique)

	NOM	PRENOM
1	ABIDER	Karim
2	BUMBA BUANGA	Cdric
3	EL HOUARI	Assia
4	FOYEN MOKALA	Olivia
5	LACHACHI	Abdelhadi
6	LUVEFU KASANDJI	Anne-Marie
7	NGUYA TSAKA	Sylvie
8	TAMDRARI	Rachid

Cette liste est valable 18 mois.

Cayenne, le lundi 22 mars 2021

Clara de Bort
Directrice Générale de l'ARS de Guyane
Présidente des commissions territoriales d'autorisation d'exercice

